

Marc Strauss

La loi du silence *

Chers collègues,

Je mettrai cette contribution à notre entrée commune dans le thème de l'an prochain sous les auspices de celui que vous me permettrez d'appeler Prométhée. Il s'agit d'un Prométhée moderne, que j'ai rencontré et qui à cette occasion m'a confié les souffrances intolérables de chaque instant de sa vie, pour la simple raison qu'il avait voulu, selon ses propres termes, briser la loi du silence.

Comme c'était le jour même où je devais donner mon titre pour cette intervention, je me suis dit que ça tombait on ne peut mieux.

Qu'entendait notre sujet par « loi du silence » ? Il était prisonnier d'un conflit insoluble. D'un côté, il avait goût affirmé pour certaines substances, légalement prohibées ; de l'autre côté, il lui apparaissait absolument indispensable que la loi soit respectée par tous. Pour échapper à cette torture, il s'est précipité dans les bras de la loi, en se rendant tout retour impossible, puisqu'il a dénoncé ses complices. Il voulait ainsi – ce sont donc ses termes – « briser la loi du silence » et par là abolir les termes mêmes du conflit fondamental qui l'étranglait.

Mais ça n'a rien arrangé puisque, ce faisant, il avait trahi la parole donnée, qui a ses propres lois. Ayant donc trahi toutes les lois, il ne lui restait plus dans ce monde un seul endroit où se réfugier. C'est vraiment quelqu'un pour qui l'expression « un enfer sur terre » est à prendre au pied de la lettre.

Sans Lacan, aurais-je entendu qu'avec sa volonté de « briser la loi du silence », il ne m'exprimait rien d'autre que sa solution folle à sa lecture folle d'un monde qui se présente à lui comme une guerre sans issue entre la loi et le plaisir, qu'il lui faut résoudre en la rendant impossible ?

Idée folle, parce que nous savons bien que la loi du silence, ce n'est rien d'autre que la loi du signifiant et que celui-ci conditionne l'échange humain. Que serait le signifiant sans le silence qui y fait coupure, sinon un

monde de terreur comme celui dont témoigne notre sujet qui, de par sa structure, ne peut que se faire le support d'une vérité qui doit pouvoir se dire toute ?

Cela dit, quand j'entends la structure se dire toute crûment dans le cri de justification de cet homme qui dit ne pas savoir mentir, est-ce que je ne lui prête pas une vérité dont il n'a même pas l'idée ? Il me semble plutôt que sa parole actualisait sa vérité, en lui donnant une représentation, à partir des possibilités que fournit le discours ambiant.

Pour reprendre les termes de Lacan dans la « Postface au *Séminaire XI* », d'où est extraite l'expression qui fait notre thème « le devoir d'interpréter », nous pouvons dire qu'il fait une lecture du monde. Il lit tous les éléments de la réalité, il lie tout ce qui ne se soutient que de l'ordre de la parole, dans un seul ensemble, à partir d'une grille préalablement établie, qui s'impose de façon inexorable, à partir d'un « C'est écrit » sans appel. Toute parole, la sienne comme celle des autres, est déterminée et entendue à partir de sa grille de lecture, et ne prend sens qu'à partir d'elle.

Son interprétation de la réalité répond peut-être à un devoir, son devoir de parlant qui ne dispose d'aucun recours tiers, d'aucun discours, pour concilier l'inconciliable. Cela dit, l'interprétation théorique que nous faisons de ses propos n'est pas une interprétation opérée dans le dispositif analytique et adressée au sujet, à l'analysant.

Notre devoir d'interpréter n'est pas le même que le sien, le nôtre ressortit à un discours qu'il nous appartient de supporter, le discours analytique. Cela nous amène à situer la question du devoir d'interpréter à partir de chacun des discours.

Mais avant d'aller voir ailleurs, penchons-nous sur cette phrase de la postface du *Séminaire XI*, datée du 1^{er} janvier 1973 – un premier janvier ! – où se trouve notre intitulé : « Ça ne serait déjà pas mal que se lire s'entendît comme il convient, là où on a le devoir d'interpréter ¹. »

Remarquons d'abord que Lacan n'a pas dit « là où on est supposé interpréter ». L'interprétation n'est pas supposée comme le savoir, elle s'impose comme un devoir.

Comment satisfaire à ce devoir ? Ne suffit-il pas de prêter l'oreille, de laisser agir la puissance inhérente au dispositif freudien ? Nous le savons, à lui seul il conduit à l'épanouissement du transfert, si l'attention de l'analyste est assez flottante pour ne pas y faire obstacle par ses préjugés.

Mais le transfert est aussi un obstacle, c'est pourquoi l'application des règles fondamentales du dispositif ne suffit pas à conduire une analyse.

Imaginons, pour les besoins de la démonstration, un analyste absolument silencieux. Certes, le silence peut être preuve d'attention, il peut valoir à l'occasion comme un mode d'intervention, quand il se manifeste comme refus à une demande de réponse du sujet. Mais le problème, c'est qu'il y a deux silences, que nous trouvons développés dans les *Écrits* :

– il y a, page 219, le silence de Dora ², un silence complice qui entretient la danse du fantasme, et qui n'est pas loin de celui où les psychanalystes trouvent le refuge qui les rend imperméables à l'époque ³ ;

– il y a par ailleurs, très différent, le silence de la page 641, celui auquel doit – nous retrouvons le devoir – « s'obliger maintenant l'analyste pour dégager [...] le doigt levé du *Saint Jean* de Léonard, pour que l'interprétation retrouve l'horizon déshabité de l'être où doit se déployer sa vertu allusive ⁴ ? »

Voilà qui est proche de la page 684, où « une éthique s'annonce, convertie au silence, par l'avenue non de l'effroi, mais du désir ⁵ ».

Pourtant, qu'est-ce qui ressemble plus à un silence qu'un silence ? En fait, nous pouvons les distinguer par leurs suites. Des suites qui ne sont pas seulement que le patient continue de parler, mais qui se jugent à un changement dans sa façon de parler.

Alors, au contraire de notre Prométhée qui est bien seul avec son interprétation, l'analysant nous la demande, à la mesure du savoir qu'il nous suppose. Une attente qui relève pour lui du bon sens. Sauf que pour nous le bon sens n'existe pas : il est un semblant dans le discours du maître. Aucun sens ne répondra à la quête du sujet, qui est de trouver *l'un*, cet *un* qui lui échappe à mesure qu'il parle. Il est par le signifiant divisé et ça le tracasse, et cela fait partie de notre savoir de lacaniens. Et s'il n'est pas hors discours, il se fera hystérique pour revendiquer chez l'autre ce qui lui manque ; il va même essayer des drôles de choses pour faire un et, bien sûr, ça ne marche pas. C'est pourquoi nous substituons à la quête de sens le non-sens de la castration et ce pour des raisons de structure et non de goût. Opérer cette substitution de la castration au sens est un devoir car, contrairement au transfert, la castration n'est que supposée au dispositif et c'est notre acte d'interprétation qui la fait apparaître, en la faisant se présenter sur la scène du fantasme.

Mais nous orienter à partir de la division n'implique pas que *l'un* n'existe pas. Seulement il n'est pas là où le situait jusqu'à présent une tradition religieuse et philosophique. Ce qui me semble essentiel dans le texte de la « Postface » au *Séminaire XI* est que *l'un*, qui se rencontre par le non-sens, s'inscrit sous le régime non pas de la parole, mais de l'écrit.

Qu'est-ce que l'écrit ? Curieuse question, mais dans la « Postface » Lacan distingue l'écrit de l'écriture, celle par exemple qui se lit dans la transcription faite de sa parole à son séminaire. Il définit donc l'écrit ainsi : « Un écrit à mon sens est fait pour ne pas se lire. C'est que ça dit autre chose ⁶. »

Un écrit fait pour ne pas se lire, cet apparent paradoxe donne-t-il de l'écrit un sens nouveau, inédit ? Plus ou moins : Lacan le dira en pointe, mais il souligne que non seulement il n'est pas seul à le définir ainsi, mais que Joyce l'a précédé, et que bientôt ce sera acquis. Un écrit, au sens donc que lui donne Lacan, c'est $e = mc^2$, c'est pour nous le graphe du désir, $S1$, $\$$ (S barré), $S2$, a , c'est le nœud de trois consistances.

Un écrit, c'est la référence, au même titre que l'indicateur des chemins de fer, il est le texte imprimé qui tranche quand les débats s'enlisent, faute de s'accorder dans la bonne humeur sur le non-sens. Je fais bien sûr référence à l'histoire juive qui pour Freud illustre par excellence ce non-sens, « Pourquoi me dis-tu, etc. »

Mesurons le chemin parcouru par Lacan entre la référence qu'il y fait dans cette postface et celle, antérieure, de « L'instance de la lettre ». Il y en a d'autres, « La lettre volée », le *Séminaire XI*. Je garde « L'instance... », où il écrit, page 525 : « [...] dans les propositions par quoi j'ouvre avec lui [mon partenaire] une négociation de paix, c'est en un tiers lieu, qui n'est ni ma parole ni mon interlocuteur, que ce qu'elle lui propose se situe. Ce lieu n'est rien d'autre que le lieu de la convention signifiante, comme il se dévoile dans le comique de cette plainte douloureuse du Juif à son compère ⁷ [...] ».

Dans la « Postface », on trouve juste après notre phrase déjà citée sur le devoir d'interpréter : « Que ce soit la parole où ne se lise pas ce qu'elle dit, voilà pourtant ce dont l'analyste sursaute [...] tout lui sera bon pour ne pas entendre que le "pourquoi me mens-tu à me dire le vrai ?" [...] n'en dit pas moins que c'est de n'être pas un livre de lecture que l'indicateur des chemins de fer est là le recours par quoi se lit Lemberg au lieu de Cracovie – ou bien encore que ce qui tranche en tout cas la question, c'est le billet que délivre la gare ⁸. »

Le chemin part donc de l'instauration de la convention signifiante que réalise par excellence le mot d'esprit qui fait sa place au non-sens. Il aboutit au substrat matériel sur lequel repose cette convention signifiante : l'écrit. Un écrit qui tranche mais n'est pas à lire, puisqu'il est constitué, nos exemples le montrent, de lettres. Des lettres qui constituent les mots de la

langue, comme le « Gé » de notre alphabet, qui s'écrit, mais ne se lit ni dans l'écriture de girafe ni dans celle de guenon.

Nous connaissons de Lacan la fonction de la parole et le champ du langage ; dans le texte du même nom, il avance la fonction de l'écrit, comme « un mode autre du parlant dans le langage ». Mode autre que la parole, bien sûr. Cette postface pourrait donc porter comme titre « Fonction de l'écrit et champ de ... », je propose : « ... de la jouissance ».

Alors, comment en entendre comme il convient ce que doit être notre lecture de la parole analysante ?

Nous l'avons vu, il ne s'agit pas d'abonder dans le sens mais de dénouer les faux sens, les sens où le sujet a fixé de lui une représentation intenable, voire mensongère. Il ne l'a pas fait pour rien, ce sont les occurrences traumatiques où l'un lui a semblé se matérialiser dans son absence, le laissant d'abord sans voix. L'équivoque de l'interprétation, quelle que soit sa forme, montre d'abord que le sens qui semble s'imposer n'est pas le seul possible, et que son univocité est pour le sujet une option que rien n'impose. Comme le mot d'esprit, l'équivoque restitue l'espace du non-sens, celui de l'entre-deux au moins.

De ce point de vue, on le voit, l'interprétation de l'analyste va contre celle, *hystorisée*, du fantasme qui fixe des sens et arrête des certitudes. Lacan, à la page 251, dans « Fonction et champ de la parole... », nous dit déjà que « l'art de l'analyste doit être de suspendre les certitudes du sujet jusqu'à ce que s'en consomment les derniers mirages⁹ ». Cet art est donc de savoir résonner aux signifiants où le désir s'est fixé comme certitude imaginaire et de savoir en jouer pour en défaire les nœuds qui étranglent le sujet.

Reste à conclure, à conclure cette suspension progressive des certitudes, avant de conclure cette intervention. Sur quoi se fait cette conclusion ? Que reste-t-il quand les derniers mirages sont consumés ? L'horizon de l'analyse en effet n'est pas l'abolition de tout sens pour y substituer une steppe brûlée où l'indétermination règnerait en maître. Il est celui de la mise en évidence de la fonction même du sens, du mode dont pour chacun, de façon contingente mais singulière, le sens s'est accroché par la jouissance aux signifiants qui l'ont déterminé comme *parlêtre* ; pour le dire autrement, la façon dont pour chacun le rapport sexuel prétend exister.

Alors, pour conclure, quelques questions sur notre devoir d'interpréter.

Devons-nous distinguer notre devoir d'interpréter selon les structures, et si oui comment ? Nous l'avons vu avec notre Prométhée, le hors-discours du sujet ne nous permet pas de lui restituer les signifiants de sa traverse,

puisqu'il n'y en a pas ou qu'ils le sont tous également. Si nous pouvons interpréter théoriquement la structure de la parole qu'il soutient à son corps défendant, que pouvons-nous en extraire pour le sujet lui-même ?

Vous me permettez de faire état de mon expérience. Lorsque je lui ai répondu que la loi du silence s'était brisée pour lui depuis bien longtemps, il m'a confié, dans un débordement d'émotion, l'expérience de mort intime qu'il avait subie à l'âge de sept ans, à laquelle il ne cesse de penser depuis et dont il n'aurait jamais parlé à personne. J'ai pu, de surcroît, constater l'effet apaisant de cette confiance sur les phénomènes dont il pâtissait, dans l'instant et sur la durée.

Autre question : est-il possible, comme Lacan le laisse entendre, d'avancer plus rapidement dans une analyse si l'on y entend comme il convient ce qui se dit ? C'est là la question de la responsabilité de l'analyste dans les durées des analyses.

Autre question encore : peut-on parler d'interprétation conclusive, et si oui, comment se précipite-t-elle ? Quelle est la part de l'art de l'analyste, et celle de l'analysant ?

Enfin et pour terminer, une question qui me tient à cœur et qui n'est peut-être pas secondaire : ceux qui ont déjà lu la « Postface », les autres l'y liront, ont peut-être remarqué les deux désignations distinctes de ce que Lacan promet comme la moindre bêtise, la moindre bêtise au regard de l'*alphabétisation* de l'école dite maternelle, qui *dématernalise* la langue.

À propos de notre histoire Lemberg-Cracovie, il précise qu'on la dit juive de ce que c'y soit le moins bête qui parle¹⁰. Et, à la fin de son texte, il dit que l'écrit du poème fait le dire le moins bête¹¹. Donc moins bête qui parle d'un côté, dire le moins bête de l'autre. Mot d'esprit, poème, ce n'est pourtant pas la même chose. Qu'est-ce qui alors les réunit dans le moins-de-bêtise ? Mais aussi et surtout, qu'est-ce qui les distingue ? Entre non-sens et création, la division n'est-elle pas notre dernier mot ?

En tout cas, ce sera le mien pour l'heure.

Mots-clés : interprétation, parole, écrit, écriture.

*  Intervention du 27 novembre 2016 aux Journées nationales EPFCL 2016 à Paris en introduction du thème des Journées EPFCL 2017 à Toulouse « Le devoir d'interpréter ».

1.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 252.

2.  J. Lacan, « Intervention sur le transfert », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 219.

3.  J. Lacan, « Variantes de la cure-type », dans *Écrits, op. cit.*, p. 325.

4.  J. Lacan, « La direction de la cure », dans *Écrits, op. cit.*, p. 641.

5.  J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache », dans *Écrits, op. cit.*, p. 684.

6.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, op. cit.*, p. 251.

7.  J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient », dans *Écrits, op. cit.*, p. 525.

8.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, op. cit.*, p. 252.

9.  J. Lacan, « Fonction de la parole et du langage en psychanalyse », dans *Écrits, op. cit.*, p. 251.

10.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse, op. cit.*, p. 252.

11.  *Ibid.*, p. 254.